Source : next-finance.net, 11/04/2016

Défiscalisation et FCPI : Lancement de deux nouveaux produits financiers par Truffle Capital

Depuis plus de 15 ans, Truffle Capital est un acteur important et reconnu dans le financement de l'innovation en France.

Avec plus de 730M€ sous gestion et un réel engagement en faveur des entreprises innovantes, les solutions d'investissement de Truffle Capital (FCPI et Mandats de gestion) ont permis la création et le développement de nombreuses start-up et PME dont les technologies révolutionnaires sont aujourd'hui un vecteur de croissance économique.

Par ailleurs, la nouvelle loi de finance applicable à compter de 2016 se positionne nettement en faveur des jeunes start-up et PME : une vaste réforme menée par le gouvernement recentre les investissements des FIP et FCPI sur les start-up et les PME de moins de 7 ans non cotées en Bourse. Cela vient conforter l'engagement historique, l'expertise et la stratégie de Truffle Capital en faveur des jeunes entreprises et de l'innovation.

Truffle Capital s'apprête à lancer en avril deux nouveaux produits financiers, qui pourront intéresser vos lecteurs : une opportunité de participer au financement de l'innovation française et européenne tout en réduisant l'ISF ou l'impôt sur le revenu.